

# La tradition de la guerre juste et l'éthique de la guerre



M. Walter Dorn, Ph. D.  
Collège des Forces canadiennes

PCEMI 38, 4 septembre 2012

# Hagar the Horrible



# Avant-propos: Éducation de second cycle

---

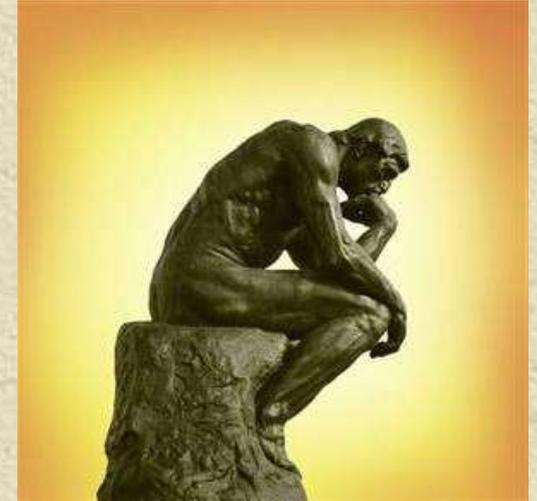
## ✦ Occasion pour la pensée critique

- ✦ Les pors et les contres
- ✦ Thèse, antithèse et synthèse
  - Argument et contre-argument

## ✦ Éducation versus instruction

## ✦ Éthique (Cours DS541- “Leadership et éthique ”)

- ✦ Le Bien et le Mal
- ✦ Tout ce qu’il y a entre les deux!
  - Absolu / relatif
  - Objectif / subjectif
  - Institutionnel / national (légal) / personnel



# L'éthique et le droit

---

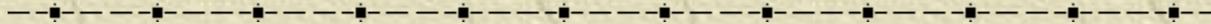
- ✦ En général : « la morale dicte le droit »
  - ◆ Motivation éthique dans l'élaboration du droit  
Ex., droit divin des rois, féodalisme, esclavage, vote des femmes, colonialisme, contrôle des armes nucléaires, DCA
  
- ✦ Le droit aide à créer de nouvelles « normes » éthiques
  - ⇒ S'influencent mutuellement

## Activités du PCEMI n° 37

- ✦ 489 DS-544/FUN/LE-14 & DI-2 Les obligations juridiques qui influent sur le recours à la force
- ✦ 485 DS-544/FUN/LE-12 Les facteurs juridiques qui influent sur la sélection et l'utilisation d'armes lors d'opérations internationales
- ✦ 484 DS-544/FUN/LE-13 Le ciblage interarmées
- ✦ 486 DS-544/FUN/LE-14 Les obligations juridiques qui influent sur le recours
- ✦ 178 DS-546/DOM/LD-2 Les conséquences juridiques des opérations nationales

# Tirer ou de ne pas tirer?

Dans quel cas utiliser la force armée?



Tactique

Opérationnel

Stratégique

# La tradition de la guerre juste:

## Survol, critères et critique



# Les philosophies (« isme ») et l'utilisation de la force

**Pacifisme**



# Les philosophies (« isme ») et l'utilisation de la force

**Pacifisme**

**Anarchisme**



# Citations percutantes

**Pacifisme**

**Anarchisme**

*Sermon sur la Montagne :*  
« [...] ne pas résister au méchant : si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi l'autre. »

*Immanuel Kant:*  
« Aucun État ne force interférer dans la constitution et le gouvernement d'un autre Etat »

*Dialogue mélien:*  
« [...] les forts exercent leur pouvoir et les faibles doivent leur céder. »

*Thomas Hobbes:*  
« guerre de tous contre tous ... vie de l'homme, solitaire, pauvre, désagréable, brutale et brève. »

**Pacifism**

**Anarchism**



**Humanisme**

**Fascisme**

**Légalisme**

**Militarisme**

**Idéalisme**

**Réalisme (*Realpolitik*)**

**Libéralisme**

**Conservatisme**

***PRINCIPE***

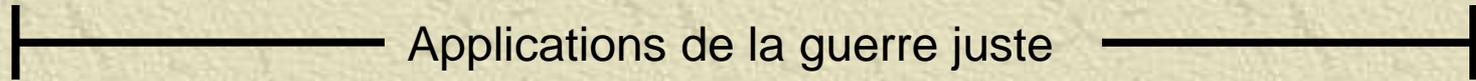
***PUISSANCE***

***Valuers***

***Intérêts***

Pacifisme

Anarchisme



Applications de la guerre juste

# Obama et la guerre juste

Avec le temps, à mesure que des codes de loi ont visé à maîtriser la violence parmi les groupes, de même des philosophes, des religieux et des hommes d'État ont cherché à maîtriser le pouvoir destructif de la guerre. On a vu naître la conception d'une « **juste guerre** », ce qui laissait à penser que la guerre n'était justifiée que lorsque certaines **conditions** étaient remplies : si on s'y résolvait en **dernier recours**, ou en cas de légitime défense; si la force employée était **proportionnelle**; et si, chaque fois que possible, on épargnait les **populations civiles** .....

Je n'apporte pas aujourd'hui avec moi une solution définitive à ces problèmes de guerre. .... elle exigera que nous **repensions** les notions de **guerre juste** ainsi que les impératifs d'une **juste paix**.

— Le président américain Barack Obama,  
cérémonie du prix Nobel de la paix, Oslo,  
10 décembre 2009



# Tradition de la guerre juste

---

✦ Une tradition, une théorie, une doctrine, un concept

- James Turner Johnson, Michael Walzer

✦ « Présomption de paix » →

- ◆ Pas de guerre sauf sous certaines conditions préalables
- ◆ 4-8 conditions

# Questions élémentaires relatives à la force armée

---

**Pourquoi?**

**Qui?**

**Quand?**

**Quoi?**

**Où?**

**Comment?**

# Répondre aux questions élémentaires

---

Pourquoi?	Cause juste, intention bonne, & avantage net
Qui?	Autorité légitime
Quoi?	Proportionnalité des moyens
Quand?	Dernier recours
Où?	Cibles militaires, non civiles
Comment?	Bonne conduite ( <i>in bello</i> )

# Critères de la guerre juste

---

✦ Cause juste

*Jus ad bellum*

✦ Intentions bonnes

✦ Autorité légitime

✦ Avantage net (Proportionnalité des résultats)

✦ Dernier recours

✦ Combat juste

✦ Proportionnalité des moyens

*Jus in bello*

✦ Épargner les non-combattants

✦ Nécessité militaire

# Points forts

---

## Portée des critères

- ◆ Ne sont pas spécifiques au point de ne pouvoir s'appliquer qu'à un nombre limité de situations
- ◆ Ne sont pas généraux au point de ne donner que peu de directives

## Grande marge d'interprétation

- ◆ Divers théoriciens de la guerre juste donnent diverses explications
- ◆ Accord général sur la majorité des critères

# Autres critères possibles?

---

## ✦ Chances raisonnables de succès

- ◆ Compris dans l'avantage net

## ✦ La paix comme but

- ◆ Compris dans la cause juste et les intentions bonnes

## ✦ Déclaration de guerre publique

- ◆ Déclarations formelles sont rares
- ◆ Explication publique sont normaux des autorités légitimes

## ✦ *Jus post bellum* (après la guerre)

- ◆ Compris dans la cause, avantage net

# Critiques de la tradition de la GJ

---

Pacifique : trop permissive

- ◆ Pas assez fondée sur les principes (Lectures supplémentaire de Calhoun)

Realpolitik (militariste) : trop restrictive

- ◆ Pas réaliste (trop altruiste)
- ◆ Intérêts nationaux prédominant et non la moralité

Laissée à l'interprétation

- ◆ Trop exigeante : difficile de satisfaire tous les critères, Cause juste suffisante (“*Just do it*”)
- ◆ Trop permissive : facile à utiliser, problème de checklist

Les situations réelles ne sont pas binaires, il ne suffit pas d'un oui ou d'un non

- ◆ Guerre juste ou injuste
- ◆ Jusqu'à quel point une opération devrait-elle être juste?

Réponse : Il s'agit d'un cadre d'analyse

# Philosophies éthiques: considérations primordiales

	<b>Utilitarisme</b>	<b>Déontologie</b>	<b>Vertu</b>
Cause juste	<b>X</b>		<b>X</b>
Bonnes intentions		<b>X</b>	<b><u>X</u></b>
Autorité légitime		<b>X</b>	
Avantage net	<b><u>X</u></b>		
Dernier recours			
Combat juste		<b><u>X</u></b>	<b>X</b>



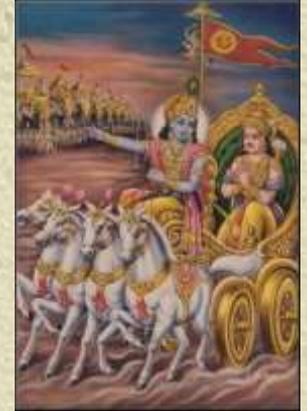
---

# Évolution historique de la théorie de la guerre juste

# Antécédents de l'Antiquité

---

- ◆ Indiens
- ◆ Chinois, babyloniens
- ◆ Classiques (Romains et Grecs)
  - College des Fetiales
    - ◆ La demande de recours
    - ◆ Declaration formelle de guerre
      - ◆ Cérémonie du lancer du javelot
  - Cicéron
    - ◆ « sauf pour se venger ou pour repousser une invasion ennemie, on ne peut mener aucune guerre juste »
    - ◆ « C'est donc pour vivre en paix sans injustice qu'il faut entreprendre une guerre »

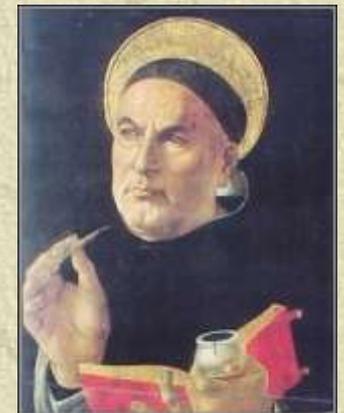
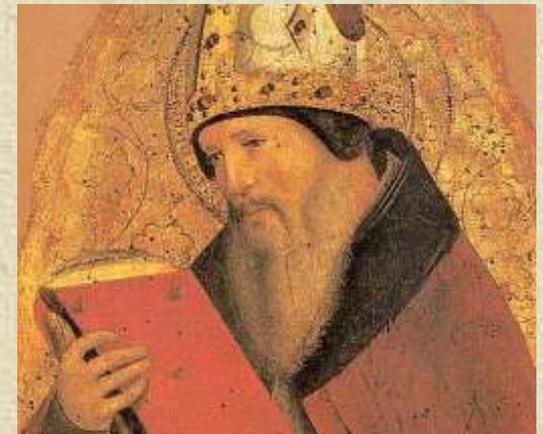


◆ Chevalerie

# Début du christianisme

---

- ◆ Bible : ancien et nouveau testaments
- ◆ Théologiens catholiques
  - Saint Augustin (IV<sup>e</sup> siècle) :
    - Jus ad bellum*
      - ◆ Bonne (juste) cause
        - ◆ Défense d'autrui, pas de soi
      - ◆ Intention bonne
        - ◆ Aime ton ennemi
      - ◆ Autorité légitime
        - ◆ Souverain
  - Thomas d'Aquin
    - ◆ Proportionnalité des extrémités et de la nécessité



# Le droit naturel et le droit international (légalistes)

---

## ◆ De Victoria

- Codification de la théorie de la guerre juste

### Ajout :

- Proportionnalité des résultats (l'injustice évitée est plus importante que les méfaits de la guerre)
- Dernier recours
- Chances raisonnables de succès



## ◆ Hugo Grotius

- Le père du droit international
- Cibles légitimes (combattants seulement)
- Proportionnalité
- Traitement de prisonniers

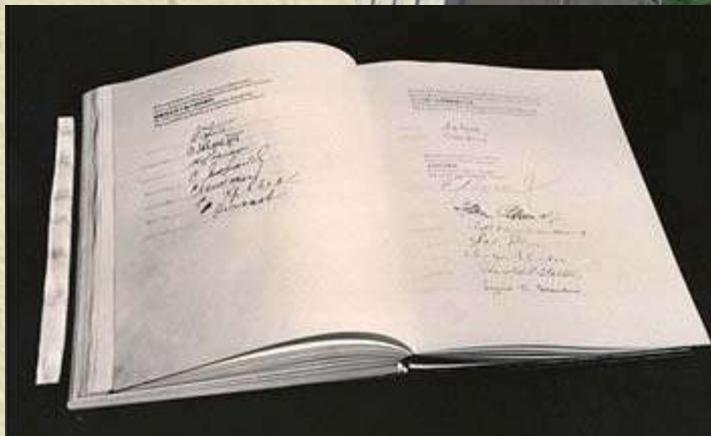


# Evolution du droit international

---

- ✦ Conventions de La Haye
- ✦ Conventions de Genève
- ✦ Manuels militaires sur le DCA
- ✦ Pacte de la Société des Nations
- ✦ Charte de l'ONU
- ✦ Traités (contrôle de l'armement)

# Charte de l'ONU



# Les critères de la guerre juste et la Charte de l'ONU

---

## « Présomption de paix »

Art 2(4) s'abstiennent à l'emploi de la force

## Cause juste (Chapitre VII)

Art. 42 : le Conseil de sécurité peut entreprendre toute action **qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales.**

Art. 51 : droit naturel de **légitime défense**, individuelle ou collective, dans le cas [...] d'une agression armée

## Bonnes intentions

Préambule : peuples des Nations Unies, résolu à **préserver les générations futures du fléau de la guerre ...** à unir nos forces pour **maintenir la paix et la sécurité internationales**, à accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'**il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun**, à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples, avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins. »

## Autorité légitime

Art. 24 : ses Membres confèrent au Conseil de sécurité la **responsabilité principale** du maintien de la paix et de la sécurité internationales [...]

Art. 25: Les Membres de l'Organisation conviennent **d'accepter et d'appliquer les décisions** du Conseil de sécurité conformément à la présente Charte.

Art. 42 : le Conseil de sécurité peut entreprendre toute action **qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales**

Art. 53: aucune action coercitive ne sera entreprise en vertu d'accords régionaux ou par des organismes régionaux sans **l'autorisation** du Conseil de sécurité

---

### Dernier recours

- ✦ Art. 33 : Les parties à doivent en rechercher la solution, avant tout, **par moyens pacifiques**
- ✦ Art. 41 : « Le Conseil de sécurité peut décider quelles **mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée** doivent être prises pour donner effet à ses décisions, et peut inviter les Membres des Nations Unies à appliquer ces mesures. »
- ✦ Article 42 : « Si le Conseil de sécurité estime que les mesures prévues à l'Article 41 seraient **inadéquates** ou qu'elles se sont révélées telles, il peut entreprendre, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire [...]»

### Bonne conduite

- ✦ Article 55 : Le respect universel et effectif des droits de l'homme .

Critères qui ne sont pas explicitement mentionnés : proportionnalité des résultats (avantage net); proportionnalité des moyens.



# Les critères

# 1. Cause juste

---

## ✦ Autodéfense

- ✦ Collective (pour les « voisins »)
  - St. Augustin (pour les autres, et non pour soi-même)
- ✦ Préemption/Prévention
- ✦ « aucune alternative possible »

## ✦ Application de la loi

## ✦ « Réparer une injustice »

- ✦ Signification qui change au fil du temps

## ✦ Puniton

- ✦ « exercer la vengeance et punir celui qui fait le mal »  
(Romains 13:4)

## ✦ Revanche?

# L'affaire Caroline: définition d'autodéfense

✦ Dispute entre Américains et Britanniques en 1837



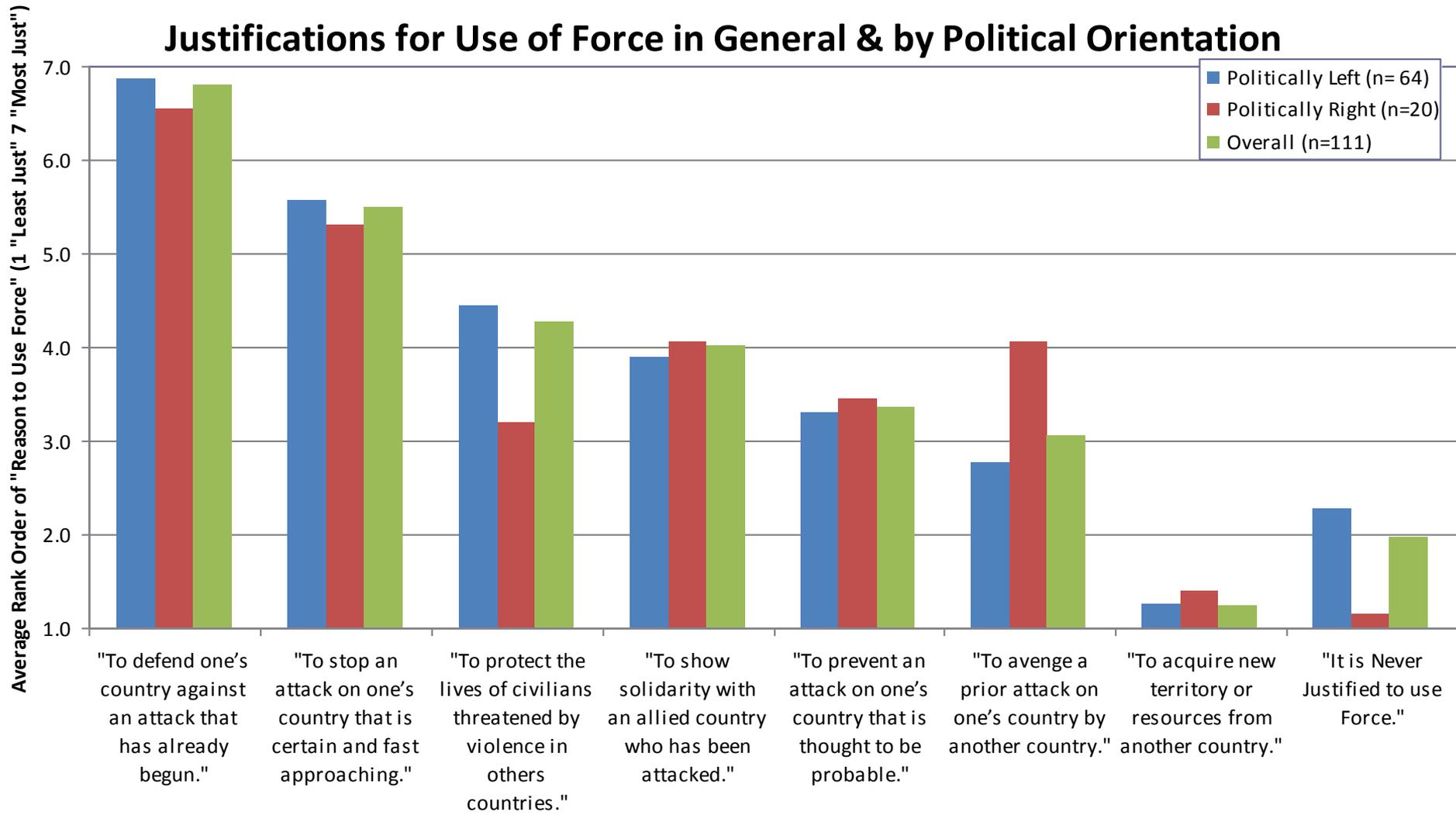
# Correspondence Webster-Ashburton

---

- ✦ En avril 1841, le secrétaire d'État américain, Daniel **Webster**, écrit à l'ambassadeur britannique, Henry Fox, formulant une norme qui devait être démontrée.
- ✦ « [...] une nécessité de légitime défense, **urgente, écrasante et ne laissant ni le choix des moyens, ni le temps de délibérer**. Il sera démontré également que les autorités canadiennes même en supposant qu'une nécessité impérieuse les autorisait à pénétrer en territoire américain d'une façon quelconque, n'ont rien fait de déraisonnable ou d'excessif, puisque l'acte justifié par la **nécessité de la légitime défense** doit être limité par ladite nécessité et clairement défini dans ce contexte. »  
(Traduction libre)
- ✦ En juillet 1842, Lord Ashburton de la Grande-Bretagne, à qui les propos de Webster avaient été transmis dans une note, acceptait la formule proposée.
- ✦ La « norme Caroline »
- ✦ Transition de moralité à légalité

# Causes justes: gauche et droite politiques

## Justifications for Use of Force in General & by Political Orientation



## 2. Intentions bonnes

---

Interprétations:

- ✦ Établir la paix
- ✦ Le degré auquel la motivation réelle est la même que la motivation déclarée

# 3. Autorité légitime

---

## ✧ La tradition : ne touche que

- ✧ « Les princes » selon St-Augustin
- ✧ « La classe chevaleresque »
- ✧ *Kshatriya* (guerrier-gouverneur)
- ✧ Pas de guerre privée

## ✧ Contemporain

- ✧ National/international
  - Autorisation du Conseil de sécurité
  - Frictions non-résolues concernant le droit international

# 4. Proportionnalité des fins

---

- Avantage net
- Pour qui?
  - ◆ Celui qui utilise la force
  - ◆ État agressé
  - ◆ La communauté internationale
- ✦ Pour quelle période?

# 5. Dernier recours

---

- ✦ Essayer des moyens non violents
- ✦ Tort causé au public par des sanctions non militaires
- ✦ Combien de temps faut-il attendre?

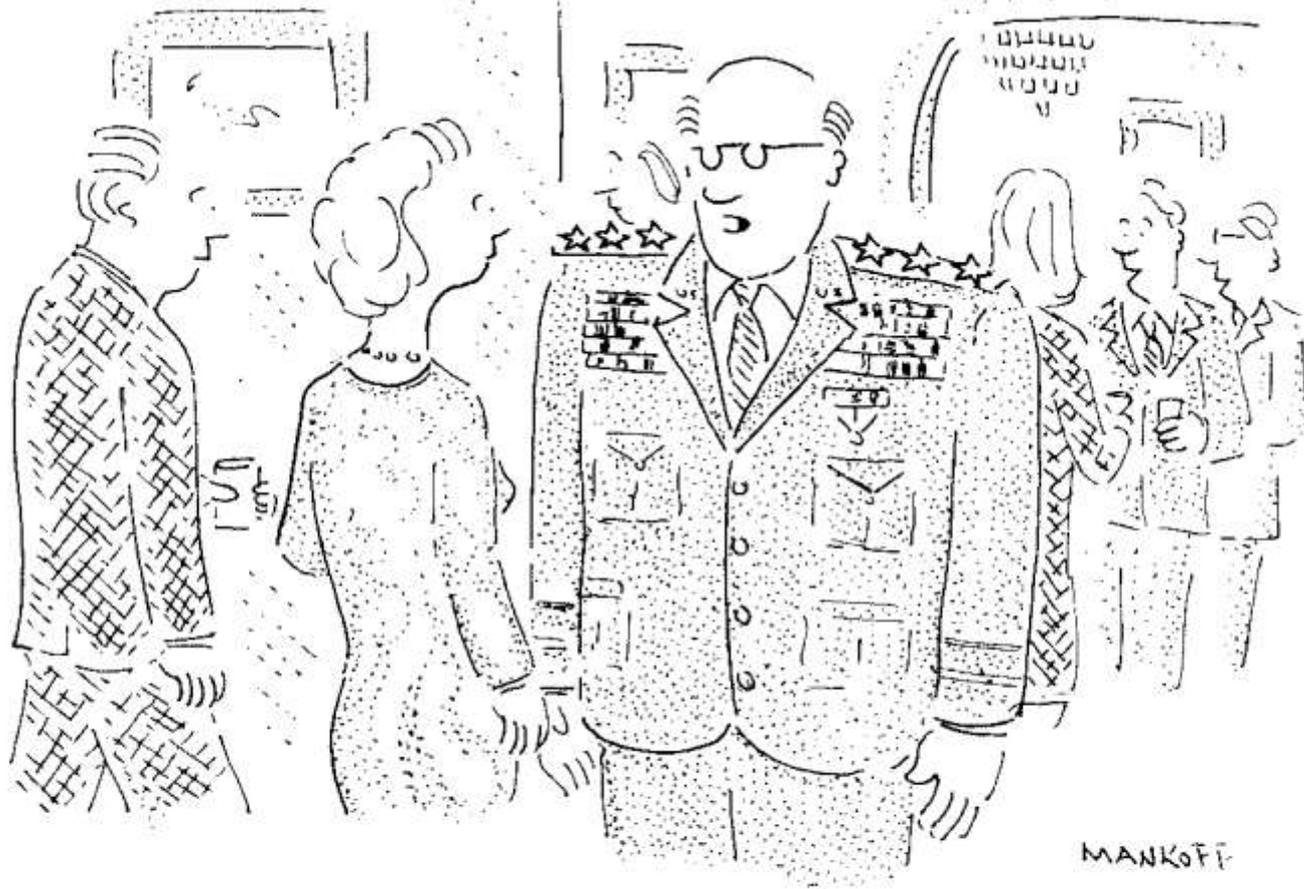
# 6. Bonne conduite

---

- ✦ Proportionnalité des moyens
- ✦ Distinction entre combattants et non-combattants
- ✦ Nécessité militaire



« De l'huile chaude !! Nous avons besoin d'huile chaude! ...  
Oubliez les ballons d'eau! »



*"Look, I'd like to avoid overkill, but not at the risk of underkill."*

# « tuer démesurément » ?

---

**Hiroshima (1945)** : estimation de 140 000 morts suite à l'explosion, à la chaleur ou aux incendies et à la radiation (en 6 mois); Non distinction des civils dans la «guerre totale»



Cas dans le LOG: 1992 torpillage du ARA *General Belgrano*; Guerre du Golfe 1991 « autoroute de la mort » ; 1999 campagne aérienne de l'OTAN contre la Serbie



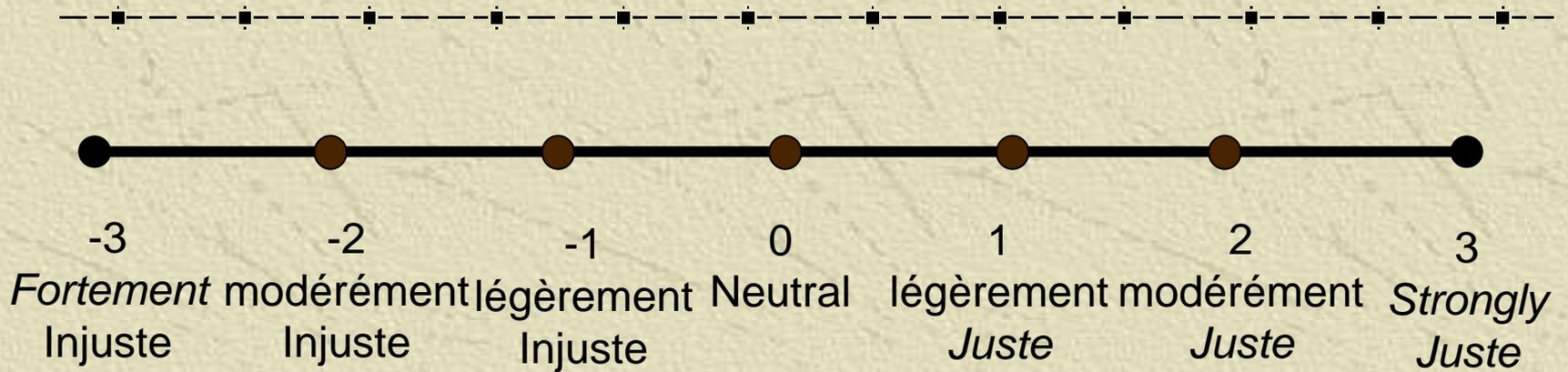
Application des critères  
de la GJ aux guerres  
particulières depuis 1900

Les conflits armés Canadiens (12)

&

Américains (18)

# Degré de justification



Sept valeurs : -3 to +3

Sept composantes :

*Cause juste, intention bonnes, autorité légitime, dernier recours, avantage net, proportionnalité de moyens, combat juste*

Just War Index: Moyen de toute les critères

# Comparaison de la guerre du Golfe I et II

Evaluation de Walter Dorn (2008)

	Gulf War I (1991)	Gulf War II (2003)
Cause juste	+2	-1
Intentions bonnes	+2	0
Avantage net	+2	-2
Autorité légitime	+3	-2
Dernier recours	+2	-2
Proportionnalité des moyens	+2	-2
Combat juste	+1	+1
<i>Moyen</i>	+2.0	-1.1

# Comparaison de la guerre du Golfe I et II

Resultats d'une enquête auprès de 106 «experts» (docteurs travaillant sur les affaires internationales)

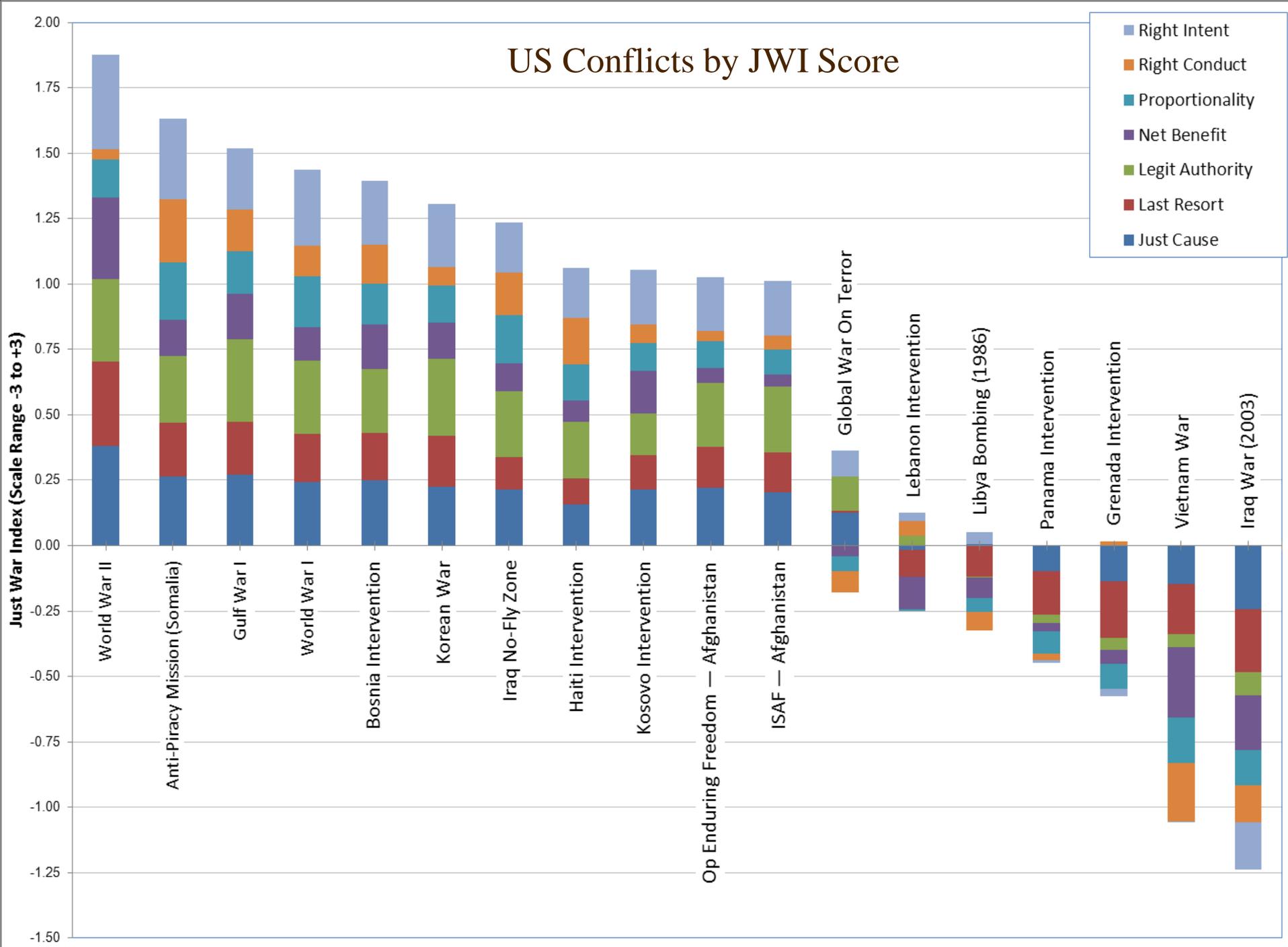
	Gulf War I (1991)	Gulf War II (2003)
Cause juste	+1.9	-1.7
Intentions bonnes	+1.6	-1.3
Avantage net	+2	-2
Autorité légitime	+2.2	-0.6
Dernier recours	+1.2	-1.5
Proportionnalité des moyens	+1.1	-0.9
Combat juste	+1.1	-1.0
<i>Average overall</i>	+1.5	-1.2
<i>(Percentage, 6 point scale)</i>	<i>(75%)</i>	<i>(30%)</i>

# Questionnaire

To what extent do you agree or disagree that the U.S. had [*just cause*] [other criterion] to use armed force in the following conflicts?

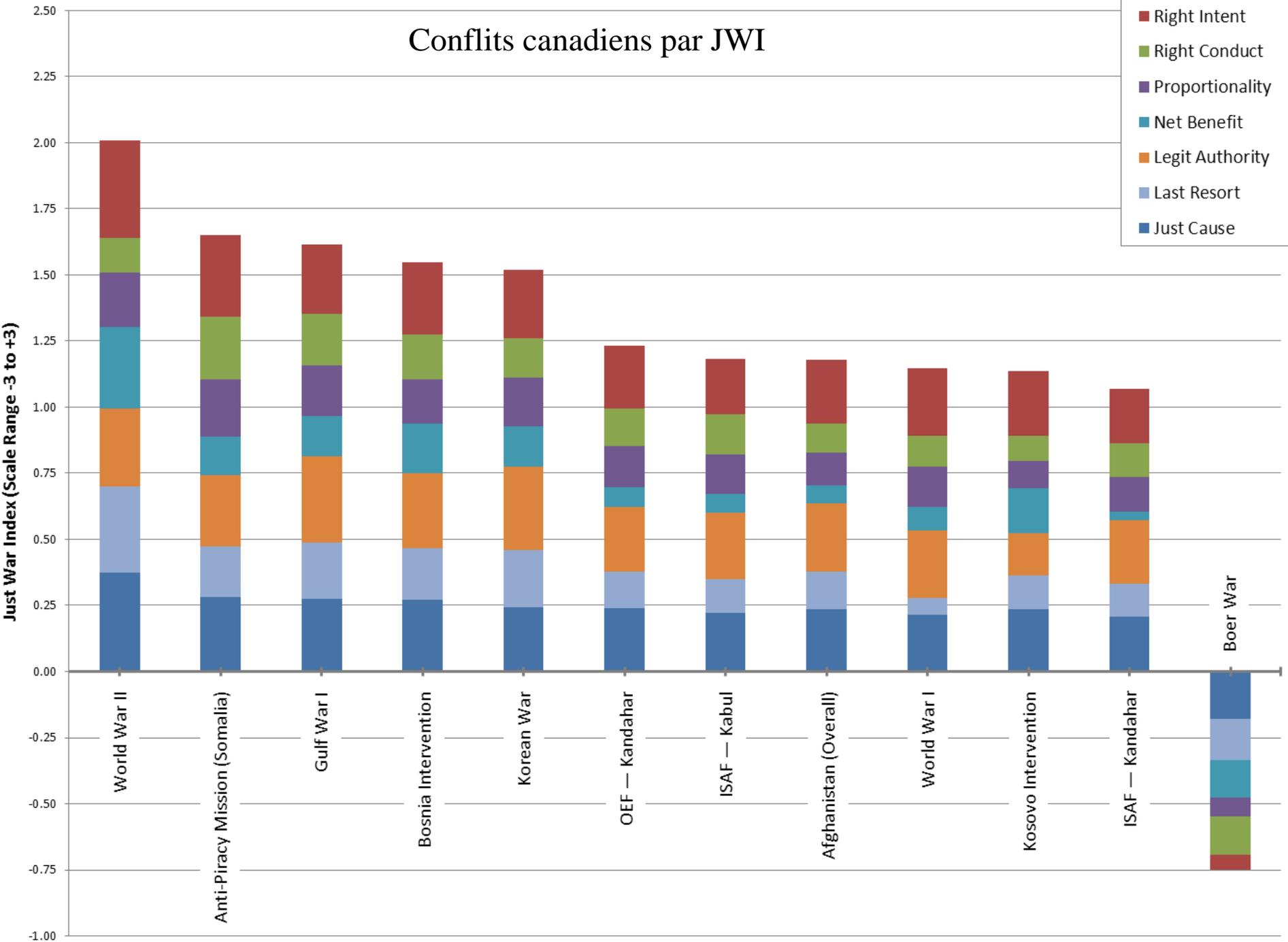
U.S. Conflicts	Strongly Disagree	Moderately Disagree	Slightly Disagree	Neutral	Slightly Agree	Moderately Agree	Strongly Agree	Unfamiliar with Conflict
World War One (1914-1918)	-3	-2	-1	0	1	2	3	?
World War Two (1941-1945)	-3	-2	-1	0	1	2	3	?
Korean War (1950-1953)	-3	-2	-1	0	1	2	3	?
First Gulf War (1991)	-3	-2	-1	0	1	2	3	?
.....	-3	-2	-1	0	1	2	3	?

# US Conflicts by JWI Score



# Conflits canadiens par JWI

- Right Intent
- Right Conduct
- Proportionality
- Net Benefit
- Legit Authority
- Last Resort
- Just Cause



# Guerre juste: Matière à débat

---

- ✦ Pondération des critères
- ✦ Conflits non-traditionnels
  - ◆ Terrorisme, les guerres civiles
- ✦ Échelonnabilité (macro/micro, stratégique/opérationnel/tactique)
  - ◆ Cause juste → motif d'un acte
  - ◆ Intentions bonnes → intention du commandant
  - ◆ Autorité légitime → commandant donnant un ordre légal
  - ◆ Dernier recours → nécessité militaire
  - ◆ Proportionnalité des résultats → Proportionnalité des moyens

# Conclusions

---

## ✦ Cadre de travail et non « LA réponse »

- ◆ Subjectif / objectif
- ◆ Appliquer les opinions et les arguments aussi bien que les preuves et les faits

## ✦ Il faut des éléments de la GJ pour convaincre et conduire la population, les soldats et les partenaires

« La morale est au matériel  
ce que  
trois est à un. »

— Napoléon Bonaparte

# Points importants

---

- ✦ Un survol de **l'évolution historique** de la théorie de la guerre juste.
- ✦ La relation entre la théorie de la guerre juste et le **réalisme** et le **pacifisme** politiques.
- ✦ Points à examiner en ce qui a trait à **l'usage** de la tradition de la guerre juste.
- ✦ La relation entre la tradition de la guerre juste, le **droit international** et le droit international humanitaire (le droit humanitaire de la guerre ou le droit des conflits armés).
- ✦ **L'utilité** de la tradition de la guerre juste dans les conflits contemporains.

# Hagar the Horrible





*Que la discussion  
commence!*

